Vivre à Ambazac

Bulletin Municipal n°14 • Juillet 2008

Ville d'Ambazac

VILLE D'
AMBAZAC

MAIRIE D'AMBAZAC

Place de l'Hôtel de Ville
87240 AMBAZAC

Tél. 05 55 56 61 45 – Fax 05 55 56 86 36
E-mail : secretariat@mairie-ambazac.fr

permanences

Elisabeth MACIEJOWSKI, *Maire*
Mercredi, de 18h à 19h30

Philippe NOUSSAT
Mercredi, de 11h à 12h

Bernard VERGONZANNE
Lundi, de 17h à 18h

Pierre EDOUARD
Vendredi, de 17h à 19h

Daniel BABULE
Jeudi, de 17h à 19h

Josette LIBERT
Mardi, de 18h à 19h

Chantal HANCHART-HERMENT et **Jocelyne GUINET**
Mercredi, de 17h30 à 19h

Cécile GNAEDIGE
Sur rendez-vous pris auprès du secrétariat (05 55 56 61 45)

Jean-Pierre LIER
Sur rendez-vous pris auprès du secrétariat (05 55 56 61 45)

SOMMAIRE

p. 03 EDITORIAL
p. 04 LES ÉLUS
p. 05 LES COMMISSIONS
p. 06 BUDGETS
p. 07 - 09 TRAVAUX
p. 10 AMÉNAGEMENT PLACE DE LA RÉPUBLIQUE
p. 11 ECOLE
p. 12 CULTURE
p. 13 - 14 PETITE ENFANCE
p. 15 ANIMATIONS
p. 16 JUMELAGE
p. 17 COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
p. 18 - 20 ARTISANAT ET COMMERCE
p. 21 PATRIMOINE
p. 22 - 23 ASSOCIATIONS
p. 24 - 27 HISTOIRE D'AMBAZAC LA GENDARMERIE, SON IMPLANTATION NOUVELLE GENDARMERIE
p. 28-29 BRÈVES
p. 30 ETAT-CIVIL
p. 31 DERNIÈRES NOUVELLES ESPACE EXPRESSION

Photos : Municipalité d'Ambazac
Direction de la publication : Ph. NOUSSAT
Responsable de la rédaction : C. GNAEDIGE - F. LAGRANGE
Conception : apcl - Impression : gds imprimeurs-limoges • N° ISSN 1632-3432

Chers administrés

Vous avez bien voulu me renouveler votre confiance pour conduire, avec une équipe sérieuse et dynamique, les destinées de notre commune d'Ambazac.

Je vous en remercie vivement, c'est un honneur, la preuve de ne pas vous avoir déçus et d'avoir tenu les engagements que nous avions pris avec Vous, tous azimuts, et ceci malgré les difficultés constantes d'ordre législatif, technique et financier.

Une nouvelle équipe a été immédiatement mise en place, formée de femmes et d'hommes de qualité, d'horizons socio-professionnels très diversifiés. Tous décidés à œuvrer ensemble pour l'avenir d'Ambazac.

Aujourd'hui, je souhaite vous donner quelques précisions sur l'avancement des travaux de faisabilité de plusieurs projets, dont les études menées depuis plus de 3 ans sont enfin terminées.

Il s'agit :

- Du futur complexe aquatique (porté par la Communauté de Communes MAVAT),
- Des nouvelles structures socio-culturelles et sportives (école de danse et de musique, arts martiaux, gymnase).

Le montage financier du dossier « piscine » a été validé par tous les partenaires et va donner lieu, dans les prochaines semaines, à la sélection de trois projets architecturaux.

Sans aucun doute, le choix du terrain d'implantation prévu pour cette structure, avec, en toile de fond le site magnifique du Muret, ne peut qu'inspirer nos architectes et exacerber leur créativité.

Je ne manquerai pas de vous tenir informés au fur et à mesure de l'avancement de ce dossier.

Pour ce qui concerne les autres projets, eu égard aux coûts prévisionnels de plus en plus importants pour la réalisation de telles structures, il me paraît indispensable d'avoir une réflexion intercommunale ou pluri communale afin de bien dimensionner les projets pour en mutualiser les frais de fonctionnement ; nos partenaires financiers nous y incitent d'ailleurs fortement.

Quant au nouveau quartier de « la place du marché » qui occupe un espace, hier vide et déshumanisé, il permet d'augurer aujourd'hui, un lieu privilégié de convivialité avec le complexe immobilier « le Carré Mosaïque » qui abrite également plusieurs commerces et professions libérales, tous dynamiques et décidés à contribuer au développement de notre commune et au bien-être de ses habitants.

C'est un projet privé qui me tenait beaucoup à cœur. Votre municipalité a accompagné cette initiative par un aménagement structuré et soigné de l'espace « placette ».

Bien sûr, l'accueil du sympathique marché du vendredi et des foires bimensuelles est toujours possible et continue à être apprécié.

Après ce petit tour d'horizon, permettez moi de vous souhaiter à TOUS d'excellents mois d'été et une reprise courageuse et pas trop morose pour aborder une vie quotidienne de plus en plus incertaine et compliquée.

A très bientôt.

Elisabeth Maciejowski

Les Elus

Premier rang en haut, de gauche à droite : Pierre VARACHAUD, Alain MARCHEIX, Janine MANDON-JOLY, Bernard VERGONZANNE, Myriam LEFEVRE, Michel ROUZIER, Stéphane CHÉ, Brigitte LARDY, Pierre EDOUARD.

Deuxième rang : Philippe NOUSSAT, Bernard SIMBELIE, Jacqueline GOUTORBE, Catherine FORGE-REPARAT, Jocelyne GUINET, Francis LAGRANGE, Cécile GNAEDIGE.

Troisième rang : Valérie STEINBACH, Elisabeth FONBONNE, Josette LIBERT, Elisabeth MACIEJOWSKI, Bianca MASSIAS, Daniel BABULE, Raymond DELHOUME.

Etaient absents : Dominique BIGAS, Chantal HANCHART-HERMENT, Jean-Pierre LIER et Marina VERGNOUX.

Adjoints

Philippe NOUSSAT
Actions Culturelles

Bernard VERGONZANNE
Infrastructures touristiques,
Animations du bourg,
Organisation en matière de sécurité

Pierre EDOUARD
Finances – Prospectives

Daniel BABULE
Travaux et Urbanisme

Cécile GNAEDIGE
Communication

Josette LIBERT
Vie scolaire – Vie sportive

Chantal HANCHART-HERMENT
Jocelyne GUINET
Actions sociales - Solidarité

Conseillers délégués permanents

Bernard SIMBELIE
Questions foncières - Documents d'urbanisme

Raymond DELHOUME
Orientation des demandeurs d'emploi
Formation professionnelle

Francis LAGRANGE
Veille citoyenne
Constitution du fonds documentaire municipal

Conseiller délégué référent

Jean-Pierre LIER
Environnement - Forêt - Agriculture - Voirie rurale - Développement agricole - Travaux connexes au remembrement

Conseillers délégués en mission

Brigitte LARDY
Organisation et suivi du projet IZIS - Projets de mises en valeur du petit patrimoine communal

Myriam LEFEVRE
Intégration aux projets communaux de la problématique du développement durable et association de l'ensemble de la population à la démarche

Catherine FORGE-REPARAT
Veille sur l'accessibilité des lieux publics aux personnes à mobilité réduite

Michel ROUZIER
Transports scolaires

Les Commissions

Finances - Développement économique - Prospective

Pierre EDOUARD
Myriam LEFEVRE
Josette LIBERT
Alain MARCHEIX
Pierre VARACHAUD

Vie scolaire - Sports - Associations

Raymond DELHOUME
Pierre EDOUARD
Elisabeth FONBONNE
Jacqueline GOUTORBE
Myriam LEFEVRE
Josette LIBERT
Bianca MASSIAS
Janine MANDON-JOLY
Marina VERGNOUX

Actions culturelles - Communication

Stéphane CHE
Elisabeth FONBONNE
Cécile GNAEDIGE
Francis LAGRANGE
Brigitte LARDY
Janine MANDON-JOLY
Bianca MASSIAS
Philippe NOUSSAT
Valérie STEINBACH

Actions sociales - Solidarité

Raymond DELHOUME
Catherine FORGE-REPARAT
Jocelyne GUINET
Chantal HANCHART-HERMENT
Janine MANDON-JOLY
Bianca MASSIAS

Travaux immobiliers - Voirie - Réseaux - Planification - Urbanisme

Daniel BABULE
Dominique BIGAS
Catherine FORGE-REPARAT
Francis LAGRANGE
Brigitte LARDY
Alain MARCHEIX
Michel ROUZIER
Bernard SIMBELIE
Pierre VARACHAUD

Infrastructures touristiques - Animations

Dominique BIGAS
Raymond DELHOUME
Cécile GNAEDIGE
Jacqueline GOUTORBE
Janine MANDON-JOLY
Alain MARCHEIX
Valérie STEINBACH
Bernard VERGONZANNE

Environnement - Forêt - Agriculture

Daniel BABULE
Dominique BIGAS
Stéphane CHE
Pierre EDOUARD
Chantal HANCHART-HERMENT
Brigitte LARDY
Jean-Pierre LIER
Alain MARCHEIX
Bernard SIMBELIE
Valérie STEINBACH
Pierre VARACHAUD

Noms en gras : président(e) de la comission

Budgets 2008

Le budget peut paraître rébarbatif ou complexe, c'est pourtant l'acte politique annuel autorisant les décisions financières nécessaires au fonctionnement et au développement des activités de la compétence de la ville ainsi que tous les services dont elle a la responsabilité.
Le budget comprend deux parties :

- le fonctionnement qui détaille l'ensemble des recettes et dépenses permettant de faire vivre les différentes activités de la ville au quotidien
- l'investissement qui programme en recettes et dépenses l'ensemble des opérations d'amélioration des infrastructures, équipements ou aménagements urbains.

Nous parlons du budget, mais en fait la municipalité d'Ambazac gère 5 budgets différents correspondants aux services administrés par la collectivité. Il s'agit du budget principal, du service de l'assainissement, du service des eaux, du transport scolaire et de la régie de Muret.
Ces différents budgets ont été adoptés par le conseil municipal le 15 avril 2008 et couvrent la période du 1er janvier au 31 décembre 2008.

Les grandes masses budgétaires : *Le tableau ci-dessous synthétise les grandes masses financières de chacun des différents budgets.*

	Budget principal	Service de l'assainissement	Service des eaux	Transport scolaire	Régie de Muret
Fonctionnement					
dépenses réelles	4 386 783	195 087	405 937	31 480	425 540
recettes réelles	4 990 232	275 975	498 300	32 210	422 701
excédent de fonctionnement	603 449	80 888	92 363	730	-2 839
Investissement					
dépenses réelles	4 707 798	626 677	897 880	10 040	15 813
recettes réelles	3 948 992	457 173	1 274 271	0	0
dont recours à l'emprunt	1 919 830	230 000	979 000	0	0

Concernant le fonctionnement, les budgets sont en légère augmentation par rapport à 2007. Par exemple, l'augmentation du budget principal est de 5,8%, due en partie à l'inflation et à l'augmentation des charges financières générées par la construction de la gendarmerie financée par le budget communal en 2007. Ces nouvelles charges liées à la construction de la gendarmerie sont compensées par des nouvelles recettes de loyer.

Détail du budget principal :

CHARGES

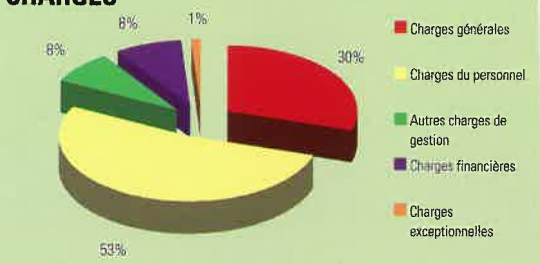

PRODUITS

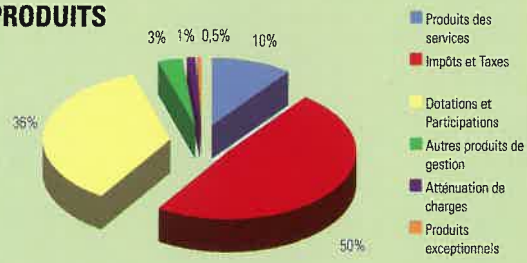

6,2 millions d'euros consacrés à l'investissement en 2008

Plus de 6 millions d'Euros vont être consacrés à l'investissement pour moderniser les équipements urbains en 2008. Ces investissements répondent à une nécessité d'amélioration de l'accueil ou des services de la ville.
Les principaux travaux prévus au budget concernent :

Pour le budget principal :
Réhabilitation de la salle des fêtes - Aménagement de la place de la République
Finition de la gendarmerie - Aménagement de la place du 19 mars / Espace Mosaïque

Pour l'assainissement :
Renforcement du réseau d'assainissement rue Docteur Pouquet, à la Mazaurie
Création d'un assainissement collectif au Puy Roudier

Pour l'eau potable :
Extension, renforcement du réseau dans le bourg
Traitement neutralisation des eaux aux captages des Vergnes et Puy Garsault

et aussi aménagement du terrain de sport de la Mazaurie, poursuite de l'amélioration du réseau d'éclairage public, acquisition de matériel informatique et mobilier pour les écoles et la bibliothèque, amélioration de la voirie, ...

Fiscalité :

Le budget 2008 a été adopté avec une augmentation de l'imposition locale de 2%. Ce taux est inférieur à l'inflation.
Les taux pratiqués pour l'année 2008 sont les suivants :

	Taux 2008	Taux 2007 pour mémoire
Taxe d'habitation	13,97	13,70
Foncier bâti	19,12	18,75
Foncier non bâti	66,89	65,58
Taxe professionnelle	18,25	17,89

Le produit de l'imposition locale représente 47% des recettes de fonctionnement de la commune.

Requalification et réhabilitation de la salle des fêtes

Une vaste opération de réhabilitation de la salle des fêtes a été programmée avec les objectifs principaux suivants : mettre le bâtiment aux normes de sécurité et d'accessibilité actuelles ; requalifier la grande salle pour lui donner davantage vocation de salle de spectacles ; rajeunir l'esthétique de l'ensemble, parties intérieures et façades.

A l'issue de la procédure de consultation, les entreprises suivantes ont été retenues pour la réalisation des travaux :

1	Démolition	SARL GAVANIER	108 600,00 € HT
2	Fondations spéciales	FONDA-TECH	26 730,00 € HT
2b	Gros Œuvre - VRD	SLECC	116 923,49 € HT
3	Charpente métallique – Couverture Serrurerie	ABCS	167 649,50 € HT
4	Murs à ossature bois – Bardages	MOREAU	74 213,89 € HT
5	Menuiseries extérieures bois	NAUDON & MATHÉ	54 472,00 € HT
6	Menuiseries bois agencement	A2B BAZIN BOYER	123 746,20 € HT
7	Plâtrerie – isolation	CTF	97 544,50 € HT
8	Revêtement céramique et souple	CARRELAGE MESMIN	44 290,00 € HT
9	Peinture	ROUGIER BATIMENT	49 123,00 € HT
10	Electricité	CEGELEC	214 908,00 € HT
11	Chauffage, ventilation, équipement sanitaire	TUNZINI	181 511,00 € HT
		TOTAL HT	***1 259 711,58 € HT***

Ce prix intègre diverses options demandées par la Commune :

- la mise en place d'un groupe électrogène fixe de 40 Kva destiné à assurer une production d'électricité autonome, pour utiliser la salle des fêtes comme lieu d'hébergement d'urgence en cas de crise météorologique ; notre commune a en effet été désignée comme Centre d'accueil des naufragés de l'autoroute A20 dans le cadre du plan départemental d'urgence,
- le passage à l'énergie gaz avec installation d'une chaudière à condensation performante de 275 Kw,
- la pose de capteurs solaires et d'un ballon solaire avec échangeur pour aider à la production d'eau chaude sanitaire des vestiaires douches du dojo.

Au moment où nous publions, les aides suivantes ont été obtenues pour atténuer la charge financière incombant à la commune :

- de la Région : 240 000 € au titre du Contrat de pôle structurant,
- du Conseil Général : 45 000 € pour la réhabilitation de la salle,
  37 500 € spécifiquement pour le dojo,
  37 500 € spécifiquement pour les équipements scéniques,
  4 500 € pour l'installation d'un groupe électrogène.
- de l'Etat : 97 000 € au titre de la Dotation Globale d'Equipement.

Les travaux vont être engagés à la rentrée de septembre 2008 pour une durée de 12 mois environ.

Nous remercions de leur compréhension l'ensemble des associations utilisatrices des salles et du dojo, qui ont dû trouver des solutions d'hébergement provisoire pour continuer à fonctionner pendant la durée des travaux.

Eclairage public complément à réaliser en 2008

- 1 lampadaire rue Emilie-Faure
- 1 lampadaire aux Granges
- 1 lampadaire au Tarier - RD 914
- 2 lampadaires aux Fayes
- 1 lampadaire au Bois de l'Etang
- 3 lampadaires au Mas Meynard

Renforcement et extension des réseaux d'alimentation en eau potable

Dans ce domaine, des travaux importants ont été réalisés au cours des deux dernières années, en différents lieux du bourg et au-delà. Le renouvellement du réseau ancien ou insuffisant a eu lieu de la Croix de Muret au rond point de l'Europe ; rues Jules Ferry, du Beytour, de la Gane de Jumeau, de la Barre ; avenue de Soufflenheim, rue du Taurion et place de la République.

Une extension de réseau s'est avérée nécessaire de Nouaillas à la limite de la commune de Saint-Priest-Taurion afin d'alimenter la future aire de petit passage des gens du voyage et également augmenter la fourniture d'eau à la commune de Saint-Priest.

C'est environ 5 km de canalisations qui ont été réalisés par les services municipaux (3000 m) et l'entreprise SADE (2000 m). Au cours de ces travaux, environ 150 branchements de particuliers ont été repris pour être repositionnés à l'extérieur de l'habitation.

Ces travaux, réalisés pour un montant de 487 000 € TTC, subventionnés par le Conseil Général à hauteur de 120 000 €, ont été réceptionnés par la commission des travaux, présidée par Daniel BABULE, adjoint, en présence de Didier MAURIERE, responsable des Services Techniques, des représentants de la D.D.A. et des représentants de l'entreprise SADE.

Bassin de neutralisation les Vergnes

L'UNITE DE TRAITEMENT DES VERGNES OPERATIONNELLE

Après de nombreux contrôles et analyses d'eau, la Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales de la Haute-Vienne a donné son feu vert au raccordement au réseau des eaux provenant de la nouvelle unité des Vergnes qui traite les captages des Vergnes et de Puy Garsault. Auparavant il avait fallu mettre en place la neutralite (calcaire marin), livrée par semi-remorque, qui permettra de fournir une eau au PH neutre conforme aux exigences de qualité.

L'espace Mosaïque est achevé

La Commission des Travaux du Conseil municipal a procédé à la réception de l'ouvrage en présence de M. ICHÉ, architecte en charge de cet aménagement et maître d'œuvre, et de M. JACOB, Directeur d'agence régionale de l'entreprise SACER, titulaire de l'adjudication.

L'ensemble des travaux a été réalisé dans le respect du cahier des charges, que ce soit pour le choix des matériaux, pour la qualité de la réalisation et pour le respect des délais.

De plus pour ne pas perturber l'activité commerciale du secteur, la société a travaillé en partenariat étroit avec l'ensemble des commerçants.

Le coût de l'aménagement (240 000 €), a été subventionné par la Région Limousin dans le cadre des projets structurants pour un montant de 60 000 € .

Les quatre bancs jardinières ont été fleuris et la structure pyramidale garnie de diverses compositions florales avec arrosage intégré, a parachevé l'harmonie de cet espace.

(5 pots de fleurs ont été volés la première nuit de leur installation !!!)

Les réalisations

Stade de la Mazaurie

La construction du terrain annexe est terminée. Cette nouvelle surface va permettre à toutes les équipes de s'entraîner dans de meilleures conditions et surtout en toute saison, en raison du traitement particulier du terrain. MM. CLEMENT et CHAMINADE ont cédé du terrain pour la réalisation de ces travaux, dont la réception a eu lieu récemment en présence de M. LEHMANN, géomètre, du responsable de l'Entreprise MASSY et des élus de la commission travaux.

Coût de cette réalisation : 172 000 € TTC
Des subventions sont venues alléger la facture globale :
Région Limousin : 31 000 €
Conseil Général : 37 500 €
Fédération Française de Football : 25 000 €
Restant à financer par la Commune : 78 500 €

Voirie

Les différents travaux prévus au programme 2007 ont été réalisés ou sont en cours de réalisation.

Aménagement des trottoirs

rue du Docteur Pouquet,
impasse Chantegros,
rue Léon-Blum,
rue des Roses
rue des Hortensias,
rue du Beytour.

Revêtement et construction de voirie

VC 27 entre le CD 5 et Les Courrières via Le Puy Garsault,
parking au droit du stade de la Mazaurie
(football et boules),
rue Maryse Bastié,
résidence des Rivailles,
rue Jean et Gabriel Texier
allée Sainte-Anne (aménagement au village de La Mazaurie)
aménagement et mise en sécurité de la VC 80 au carrefour de la RD 44 « La Lande de Nouaillas ».

Programme de travaux de voirie 2008

Suite aux propositions de la Commission des travaux, un programme de voirie a été approuvé par le Conseil municipal.

Projets

élagage rue du Beytour et rue Emilie-Faure,
VC 4, rue du Beuvreix à Maraillat (Les Lanvers, Les Rayères).

Préparation

VC 4, rue du Beuvreix.

Entretien ouvrage d'art

Réparation du pont au Moulin Brutinaud.

Réfection, création de bordures, caniveaux et trottoirs

Lotissement La Châtaigneraie (suite et fin)
Rue Vincent-Van Gogh.

Revêtement de voirie

VC 3, de la RD 5 Quatre Routes à la limite de Bonnac,
VC 18, de la VC 3 carrefour de la Lande de Juniat jusqu'à la limite de Cassepierre (Savayat, Les Ribières),
Chemin de Cloud en partant d'Excideuil,
Voies intérieures du cimetière,
Chemin de Bourcevet.

Aménagement place de la République

La place de la République va changer de visage

Le projet d'aménagement de la place de la République a été adopté lors de la session du conseil municipal du 30 mai 2008. Ce projet va contribuer à l'amélioration du cadre de vie et de l'accueil dans le bourg d'Ambazac. L'aménagement prévu a pour objectif d'organiser le stationnement des véhicules particuliers ainsi que de sécuriser le fonctionnement des transports scolaires. Une attention particulière a été portée pour améliorer l'esthétique et l'aspect fonctionnel de cette place. Un espace paysagé va être mis en place et des cheminements piétons vont être créés pour favoriser le lien entre la place de la République, les écoles ainsi que les commerces et services de centre ville. L'éclairage public sera entièrement repensé avec de nouveaux candélabres double et simple crosse.

Le projet est réalisé sous maîtrise d'œuvre de la DDE de la Haute-Vienne. Il a été adopté après avoir été soumis aux riverains et à la commission des travaux à diverses reprises.

Les aménagements prévus consistent à mettre en place une voie de circulation à sens unique pour accéder aux parkings. La zone de stationnement sera réalisée en pavés bloqués. Deux rangées d'arbres seront plantées en remplacement de l'existant le long de la rue de la Libération et de la rue Jules-Ferry. Des arbustes, des haies, des bancs, des bacs à fleurs seront répartis dans les différents espaces et délimiteront les espaces piétons-véhicules.

Notons enfin que les notions de développement durable et d'environnement n'ont pas été négligées à divers niveaux de la conception : ainsi, l'espace affecté au stationnement n'utilise pas la technique classique du revêtement en matériaux enrobés bitumineux mais celle qui consiste en une surface de dalles juxtaposées en matière plastique recyclée fixant des pavés. La couche de gravier support des dalles a été prévue pour stocker les eaux de pluie ce qui permet de faire l'économie d'un réseau complet d'assainissement pour leur évacuation. Ces eaux pluviales ne sont pas gaspillées mais dirigées vers une réserve pour servir à l'arrosage ainsi qu'au fonctionnement des sanitaires publics dont la construction est prévue en même temps que celle des travaux de réaménagement de la place.

Ce projet adopté pour un montant de 458 638 € bénéficie de subventions de la Région dans le cadre du Contrat de Pôle Structurant (130 000 €) et du Conseil Général dans le cadre de sa politique d'aide à l'aménagement des centres bourg (110 250 €). Les travaux devraient débuter fin 2008, après la procédure d'appel d'offres, pour une durée prévisionnelle de 4 à 5 mois.

Stationnement des cars scolaires pendant les travaux

Afin de permettre la descente et la montée des élèves utilisant les cars de transport scolaire dans les meilleures conditions de sécurité, la rue de la Barre sera interdite à la circulation de la sortie du magasin Champion jusqu'à la rue Jules-Ferry aux heures d'entrée et de sortie de l'école Jacques-Prévert.

Ecoles

Kermesse des écoles

Comme chaque année, à l'initiative de la FCPE des écoles d'Ambazac, la kermesse a eu lieu le samedi 20 juin au stade de la Mazaurie. A cette occasion, en présence de nombreux élus de la commune, Philippe Noussat, adjoint, a remis, cette année encore, les dictionnaires offerts par la municipalité à tous les élèves de CM2.
Malgré les annonces inquiétantes pour l'Education Nationale (suppression de 2 heures d'enseignement par semaine pour toutes les classes, la mise en place très controversée des heures de soutien scolaire en grande partie à la charge des familles et de la commune, les changements de programme non concertés…), jeux divers, restauration, buvette, maquillage ont permis à tous, parents, enfants et enseignants de fêter ensemble cette fin d'année scolaire.
Tous les bénéfices de cette kermesse ont été versés par l'association des parents d'élèves aux coopératives des trois écoles dès le 3 juillet, lors d'une petite réception autour du verre de l'amitié, en présence de Josette Libert, adjointe.

Jour de fête !

Le mardi 1er juillet, Mesdames Colette BOUTET et Irène VALCK, institutrices à l'école maternelle Charles-Perrault ainsi que Monsieur Jean-Marc SERPIER, directeur de l'école Paul-Cézanne, ont fêté leur « changement d'orientation », c'est-à-dire leur départ à la retraite. Pour les aider à surmonter cette épreuve, ils étaient entourés de leurs collègues anciens et actuels, de leurs amis (souvent les mêmes), des agents communaux des 3 écoles d'Ambazac.
Madame MACIEJOWSKI, Maire ainsi que plusieurs élus de la commune (Ph. NOUSSAT, J.LIBERT, adjoints - B.SIMBELIE, F.LAGRANGE délégués et B. BERNABEN, Directeur des Services Municipaux).
Avant d'offrir un cocktail au nom de la municipalité Mme MACIEJOWSKI et Mr NOUSSAT remerciaient chaleureusement les 3 récipiendaires pour la qualité de leur travail, leur collaboration toujours constructive avec la municipalité et l'impact positif de leur action sur les élèves et l'ensemble de la Commune. Monsieur Marc DELOMÉNIE, lui-même partant pour de nouvelles aventures (nommé pour un poste de maître formateur), a dit un texte librement inspiré d'Alphonse Daudet : « le Directeur aux champs », poétique et plein d'humour.
Madame BOUTET a tenu à remercier sa famille, l'Ecole de la République bien malmenée de nos jours, et tous ses enseignants, pour lui avoir permis d'accomplir ses études et de bénéficier d'une culture qu'elle a qualifié « de l'être humain plus que du business ».
Irène VALCK, avec sa douceur et sa discrétion habituelle, a fait de même, entourée de ses ex-collègues de St-Sulpice-Laurière. Elle a exprimé sa reconnaissance à tous ceux qui l'épaulèrent dans les moments difficiles et y associait de façon touchante ceux qui, hélas, nous ont quittés.
Jean-Marc SERPIER a fait remarquer avec émotion que, de son village d'origine, Saint-Martin Terressus à Ambazac, il avait pu rester proche de ses racines. L'ensemble de sa carrière s'est en effet déroulée entre St-Laurent-les-Eglises où il a enseigné 16 années durant avant de prendre la direction de l'école Paul-Cézanne en 1993. Trop de beaux souvenirs revenaient alors en mémoire et, la gorge nouée, il a adressé de nombreux remerciements à son entourage, les plus appuyés étant pour Anne.
Après la remise des nombreux cadeaux, très appréciés des futurs retraités, le verre de l'amitié a été levé et la fête s'est poursuivie tard dans la soirée autour d'un repas convivial et privé.

Fin de l'année scolaire ! L'école maternelle Charles-Perrault a parcouru les rues du bourg pour chanter, danser et faire une halte sur les marches de la mairie !

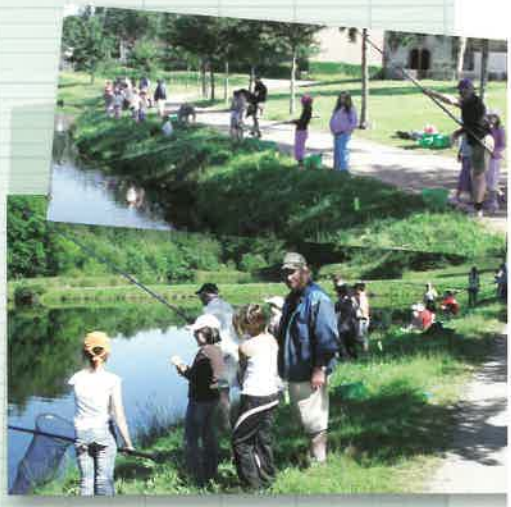

Journée pêche pour les enfants de l'école Jacques-Prévert, première semaine de juillet !

A l'école municipale de musique et de danse

Le mois de juin n'a pas échappé à la tradition des auditions, concerts et galas de fin d'année scolaire.

C'est d'abord la classe de batterie d'Olivier Costa qui a fait le show : plus de vingt instrumentistes se sont succédés pendant une heure trente, en solos, en duos ou en petites formations. Le répertoire abordé a promené l'auditoire des Beatles au rock de Robbie Williams, Metallica ou Fall out boy.

Puis ce fut le concert des classes d'ensemble, avec le concours toujours apprécié de Florence Nicot, accompagnant au piano ces jeunes talents. Cette manifestation s'est déroulée cette année à St Priest Taurion, en raison des travaux programmés à la salle des fêtes et qui généraient trop d'incertitudes sur la disponibilité des lieux. Merci donc aux élus houliérois d'avoir solidairement et spontanément accueillis nos élèves.

Pour ouvrir ce programme varié, le jeune choeur (6 jeunes filles) dirigé par Catherine Laurent a donné 6 pièces polyphoniques ou à l'unisson. La chorale des plus jeunes a pris le relais pour un tour du monde musical allant de l'Europe au Japon en passant par les rythmes syncopés du Brésil et des Antilles.

Sous la conduite d'Olivier Costa, l'ensemble instrumental a pris beaucoup de plaisir à jouer Satie, Brahms ou encore Kelly Carlson. Puis, dans un style moins conventionnel, l'ensemble de Musiques Actuelles récemment constitué a interprété les Beatles ainsi qu'un blues chaleureux.

Dirigés et accompagnés par Lionel Chatard, les élèves de 3ème et 4ème années de formation musicale ont chanté Maxime Le Forestier et Barbara avant de laisser la place aux saxophonistes de Sylvie Trinta.

Pour clore ce concert et témoigner de l'éclectisme de l'école municipale, un trio de cornemuses dirigé par Nicolas Rouzier a donné quelques belles et sonores mazurkas, bourrées et pièces de la Renaissance. Le public était ravi.

Quelques jours plus tard, le traditionnel gala de danse est venu ponctué le travail des élèves et de leur professeur.

C'est au gymnase de Muret que s'est déplacé l'événement. Grâce aux services municipaux et à Jean-Yves Guy-Duché, directeur de l'école, le plateau technique était à la hauteur après plus de deux jours de travail. Et les danseuses, petites ou grandes, ont trouvé des conditions satisfaisantes pour donner le meilleur d'elles-mêmes, devant un public familial conquis d'avance. Chacun a d'ailleurs pu noter les importants progrès réalisés par de nombreuses élèves.

Dans un chatoiement de couleurs, costumes, rythmes et chorégraphies se sont enchaînés pendant près de deux heures sous le contrôle de Fabienne Nicaud qui a montré, une fois de plus, son très grand professionnalisme. Le public et ses élèves ne s'y sont pas trompés et lui ont adressé une ovation grandement méritée.

Les cours reprendront à la mi septembre ; M. Jean-Yves Guy-Duché se tiendra à disposition des familles pour les inscriptions.

En attendant, bonnes vacances à tous.

(**renseignements en Mairie tél 05 55 56 61 45**).

Journée réussie au parc animalier de l'Aurence

Ce lundi fut une chaude et belle journée pour tout le monde ! Chaude pour les organisateurs, car il ne faut rien oublier : des biberons aux repas ; des sièges pour asseoir les enfants dans le car aux poussettes, des couches aux habits pour les plus grands, des petits médicaments à la pharmacie pour tous… et le reste. Quels préparatifs !
Le car et le chauffeur ont été gracieusement mis à disposition par la commune de Saint-Laurent-les-Eglises. Trois structures, co-financées par la CAF 87 (Caisse d'Allocations Familiales) participaient à cette sortie :
- le RAM (Relais d'Assistantes Maternelles), avec les enfants et leurs « nounous »,
- les bénéficiaires du temps libre enfants/parents ;
- le multi-accueil « Les Galopins » avec les professionnelles de la petite enfance (éducatrices, animatrices, assistantes, auxiliaires, mamans…).

Dès l'arrivée, un travail de la plus haute importance attendait les enfants. Il fallait nourrir -sous la surveillance du guide- ânes, biquettes, moutons, poules, perruches et d'autres animaux. Après ce dur labeur, le pique-nique était le bienvenu ; c'est un moment indispensable pour réussir la journée.

Les jeux ont pris rapidement le pas sur la sieste, mais après tout, le but de cette journée était la détente, le changement, la gaîté. Et là, on peut avouer que la réussite a été totale, que le but a été atteint.

Avec un chauffeur sympathique, des adultes motivés, des animaux très doux, des brumisateurs opérationnels, une excellente nourriture, des jeux à partager, voilà les ingrédients d'une journée réussie.

Que tous les intervenants - transporteurs, financiers, humains - soient chaleureusement remerciés. Ils ont été les acteurs d'une belle journée.

Accueil de loisirs

C'est avec une présence d'environ 90 enfants âgés de 3 à 12 ans que la première semaine des vacances scolaires a débuté à l'Accueil de Loisirs municipal « Le Petit Prince ».

Pour nos petits Ambazacois, les activités ne manquent pas d'attrait. Au programme : danse, fabrication de costumes d'indiens et de fées, peinture, mobiles, pêche, spectacles, jeux théâtraux, casino, olympiades, cabanes, photos... la liste est longue. Et lorsque le temps le permet : baignades, pique nique et sorties sont au rendez vous (Ile aux serpents, Parc du Reynou, Loups de Chabrières...) de même que des veillées contées préparées par la dizaine d'animateurs présents sur la structure.

Les plus de 7 ans se sont vus proposer 2 mini-camps à Saint Pardoux sur le thème du cirque et du basket.

L'Accueil de Loisirs est une entité éducative à part entière qui est habilitée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports et subventionnée par la Caisse d'Allocations Familiales.

Respect des règles de vie en société, citoyenneté, épanouissement individuel et collectif restent les principaux objectifs éducatifs de l'équipe d'animation tout en proposant des moments ludiques et enrichissants.

Ouvert tous les mercredis et vacances scolaires.

Les enfants scolarisés de 3 à 12 ans sont accueillis de 7 h à 19 h.

Les activités s'organisent de 9 h 30 à 16 h 30 sur deux sites : rue Pierre et Marie-Curie pour les maternels de 3 à 6 ans et au groupe scolaire Jacques-Prévert pour les plus grands.

L'équipe est à votre disposition pour tous renseignements à l'Accueil de Loisirs « Le Petit Prince », rue Pierre et Marie-Curie ou au 05.55.37.18.94.

Animations

Août

Vendredi 1er août AMBAZAC :
Concours Pétanque
20h30 Terrain de la Mazaurie Ouvert à tous en doublette 10 €
Ambazac Pétanque 05 55 56 78 46

Lundi 04 août AMBAZAC :
Concours Pétanque
Plan d'eau de Jonas 14h tarifs nc *Ambazac Rugby Club*

Mardi 05 août :
Visite chez un apiculteur, Saint Sylvestre,
« *La Ruche, les abeilles et le miel* » RDV 10h15 OT, durée 1h30
OT MAVAT 05 55 56 70 70

Mercredi 06 août AMBAZAC :
Arrivée du Paris Corrèze
Centre ville. Course cycliste *Elan cycliste Ambazac*

Jeudi 07 août :
Visite du Château de Walmath et Sculpture de Francis CUNY,
Saint Laurent les Eglises , 4 € /adultes,
RDV 14h30 durée 2h30 OT MAVAT 05 55 56 70 70

Samedi 09 août AMBAZAC :
Quatuor EBENE - Festival du Haut Limousin
21h église tarifs nc. *Festival du Haut Limousin 05 55 60 29 32*

Lundi 11 août AMBAZAC :
Concours de Pétanque en doublettes
RDV 14h stade de la Mazaurie, Ouvert à tous *org : FNACA*

Mercredi 13 août :
Visite « Le Joncheix » de la Jonchère fromage au lait cru,
La Jonchère St Maurice, 2.50 /adultes, RDV 15h durée 1h
OT MAVAT 05 55 56 70 70

Vendredi 15 août AMBAZAC :
Concours Pétanque
Boulodrome La Mazaurie 14h00 Ouvert à tous Tarifs nc
Basket club AMBAZAC 06 08 00 63 05

Vendredi 22 août AMBAZAC :
Concours Pétanque
20h30 Terrain de la Mazaurie Ouvert à tous en doublette 10
Ambazac Pétanque 05 55 56 78 46

Vendredi 22 août AMBAZAC :
Concours Pétanque
Boulodrome La Mazaurie 14h00 Ouvert à tous Tarifs nc
Basket club AMBAZAC 06 08 00 63 05

Vendredi 29 août AMBAZAC :
Concours Pétanque
Boulodrome La Mazaurie 14h00 Ouvert à tous Tarifs nc
Basket club AMBAZAC 06 08 00 63 05

Dimanche 31 août AMBAZAC :
Moto cross à l'ancienne
Gattebourg, pour les 20 ans du club, course sur prairie de motos anciennes démonstration, exposition motos, soirée moules frites concert rock & burn
Amicale Moto d'Ambazac

Septembre

Du 02 septembre au 10 octobre AMBAZAC :
Exposition de Cyril KARENINE
Office de Tourisme Présentation de sculptures
Du mardi au samedi 9h à 12h / 14h à 17h30
OTSI MAVAT 05 55 56 70 70

Samedi 20 et dimanche 21 :
Journées du Patrimoine
Office de Tourisme Des Monts d'Ambazac et Val du Taurion :
« Patrimoine et Créations » Exposition de Cyril KARENINE.
Programme de visites en cours
St Laurent les Eglises Château de Walmath
de 14h à 19h Visite Libre du parc et château visite guidée.
M. et Mme DUCHAMBON tel : 05 55 39 85 32

Samedi 20 AMBAZAC :
Concours Pétanque Seniors
14h Terrain de la Mazaurie concours officiel avec licence FFP obligatoire en triplette 12
Ambazac Pétanque 05 55 56 78 46

Octobre

Du 14 octobre au 21 novembre AMBAZAC :
l'Inde
Office de Tourisme
Présentation de photos par David AUSSEL
Du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h
OT MAVAT 05 55 56 70 70

Date à définir AMBAZAC :
« Au fil du temps …et des saisons »
Spectacle de danses, chants et musiques traditionnelles gratuit
Lou Gerbassou

Novembre

Dimanche 23 AMBAZAC :
Coupe André DUFRAISSE
Domaine de Muret.
Cyclo cross *Elan cycliste Ambazac*

A partir du 23 novembre AMBAZAC :
Exposition vente de Noël
Office de Tourisme
Idées cadeaux pour les fêtes de Noël par des artisans et artistes.
Mardi au samedi de 9h/12h et 14h/17h30
OT MAVAT 05 55 56 70 70

Décembre

Dimanche 21 AMBAZAC :
Fête de l'huître
Organisation : Comité des Fêtes

JUMELAGE

Un week-end en Bavière

Durant le week-end de l'Ascension, le comité de jumelage a effectué un voyage à Markt Eckental (Moyenne Franconie), notre ville jumelle.

Une fois n'est pas coutume, les voyageurs ont bénéficié de la largesse des cieux, une brise printanière accompagnant leur séjour de part en part. Une quarantaine de personnes composait la délégation dont une moitié de jeunes.

Après les importantes cérémonies du 20ème anniversaire l'an dernier, cette visite s'inscrivait dans un cadre plus familial, privilégiant les amitiés personnelles au protocole, selon une formule bien sentie : « les amis reçoivent les amis ». C'est ainsi que les familles ont pu vivre ces quelques jours à leur guise ou profiter du programme élaboré par le comité de jumelage d'Eckental. Ainsi, la découverte du musée Levi Strauss, à Buttenheim, a appris aux visiteurs que le père du célèbre Levi's 501 était né ici, sur le vieux continent, en 1829, 158 ans avant qu'Ambazac n'épouse Markt Eckental !

Le lendemain, les familles ont participé nombreuses, à une journée champêtre typique de la région : après une petite promenade de santé, elles atteignaient le cadre enchanteur de la Walberla, au sommet de la colline, avec un point de vue splendide à 360 degrés et des rafraîchissements roboratifs assurés !

Le séjour s'est trop rapidement écoulé et c'est à regret que chacun a dû mettre un terme à ces retrouvailles 2008 pour reprendre son rythme quotidien mais en gardant en lui la joie intacte de la prochaine rencontre.

Nouvelles de mavat

La Communauté de Communes Monts d'Ambazac et Val du Taurion (MAVAT) s'est remise en ordre de marche après les élections municipales de mars dernier et la désignation des délégués des 7 communes membres. L'assemblée communautaire nouvellement installée compte 18 nouveaux conseillers titulaires sur 35 et 11 nouveaux suppléants sur 14 ; la parité progresse avec 37 % de femmes dans la nouvelle assemblée.

Concernant l'exécutif, Mme **Elisabeth MACIEJOWSKI** a retrouvé son fauteuil de **Présidente** alors que les six vice-présidents sont issus de chacune des communes membres : M. Bernard DUPIN pour St-Priest-Taurion, Mme Hélène DUBOIS-TABAUD pour la Jonchère, M. Georges BIRON pour St-Laurent-les-Eglises, Mme Jeanine LAFARGE pour Les Billanges, M. Joël GALLARD pour Jabreilles-les-Bordes, M. Claude BIRON pour Saint-Sylvestre. M. Jean-Pierre LIER (Ambazac) et Mme Claudette ROSSANDER (Saint-Priest-Taurion) ont été désignés pour compléter le bureau communautaire composé de la Présidente et des six vice-présidents.

Deux importants chantiers communautaires sont en voie d'achèvement : la halle polyvalente implantée à St-Priest-Taurion dans le cadre du parc du Mazeau et le Multiple rural de Saint-Laurent-les-Eglises. Ces deux équipements seront fonctionnels au mois de septembre 2008 ; les prochaines semaines seront mises à profit pour affiner leur fonctionnement au travers, en particulier, d'un règlement d'utilisation et d'un bail commercial de mise à disposition.

Par ailleurs, les études en vue de la construction d'un centre aqua-récréatif à Ambazac se poursuivent après que cet important projet ait été inscrit au contrat de pays signé en janvier 2008 par l'Etat, la Région, le Conseil Général et le Pays de l'Occitane et des Monts d'Ambazac. Au cours des prochaines semaines les élus de MAVAT vont déterminer le site précis d'implantation, arrêter définitivement le programme et réfléchir à certains points essentiels comme l'optimisation énergétique et le mode futur d'exploitation ; ces divers éléments serviront ensuite à la mise au point du programme soumis aux équipes de maîtrise d'œuvre retenues pour remettre une esquisse chiffrée dans le cadre du concours de maîtrise d'œuvre en cours.

Les délégués de la commune d'Ambazac

Délégués titulaires

MACIEJOWSKI Elisabeth
EDOUARD Pierre
NOUSSAT Philippe
LIER Jean-Pierre
VERGONZANNE Bernard
GNAEDIGE Cécile
ROUZIER Michel
VERGNOUX Marina
HANCHART-HERMENT Chantal
SIMBELIE Bernard
VARACHAUD Pierre

Délégués suppléants

LAGRANGE Francis
LIBERT Josette
DELHOUME Raymond
GUINET Jocelyne

Des arrivées à mavat

Courant 2007 le conseil communautaire avait décidé de créer un poste de responsable administratif occupé à temps complet au fonctionnement de la Communauté de communes.

Après appel à candidature et audition des candidats, le poste a été pourvu à compter du 1er juillet par Mme Laurence DARTHOUT, Attaché Territorial. Sa mission sera d'accompagner les élus dans leurs projets de développement de l'intercommunalité et de veiller au suivi de la gestion des services et équipements existants.

Fin juillet Melle Laure PASQUET, titulaire d'un BTS métiers de l'eau et dotée d'une expérience dans un poste similaire, est venue renforcer le Service Public de l'Assainissement Non Collectif. Elle aura pour tâche d'accélérer la mise en œuvre du contrôle initial des installations existantes ; l'objectif est en effet d'effectuer 600 contrôles par an de l'existant tout en maintenant les délais d'instruction des demandes nouvelles d'assainissement non collectif.

Laurence DARTHOUT

Laure PASQUET

Couverture Zinguerie

Sous le logo de l'entreprise **DG, Daniel GENDARME,** limousin de 26 ans, propose des prestations de couverture et de zinguerie.
Ses huit ans d'expérience dans différentes entreprises locales l'ont conduit à faire du toit sous toutes ses formes sa spécialité.
Fier d'appartenir à la famille des artisans, il a choisi de développer son activité en privilégiant l'aspect relationnel avec le client et la qualité dans la durée.
Une bien belle autre manière de prendre de la hauteur !

Daniel GENDARME - Crossas
87240 AMBAZAC - Tél. 06 37 50 71 72

Artisan plaquiste

Ambazacois de 36 ans, David LEY n'a pas résisté au plaisir de baptiser son entreprise « **LEY PLAQUES** » pour promouvoir son installation comme plaquiste.
Après 14 années de fidélité à un artisan local retraité, il a choisi de poursuivre sa carrière en solo, sans perdre l'esprit d'équipe dont il a fait preuve dans le milieu du ballon rond de l'ASA.
Plaques de plâtre, isolation et joints en neuf et rénovation, un but... désormais professionnel, atteint en Février de cette année.

David LEY - Péret - 87240 AMBAZAC
Tél. 06 77 31 14 07 ou 05 55 36 83 81

Chirurgien dentiste

Brice ROLION est chirurgien-dentiste et ceci, à la base, est une bonne nouvelle. Mais que ce limousin de quasi-toujours ait choisi d'installer son cabinet à AMBAZAC, cela devient une très bonne nouvelle pour un nombre très important de familles, qui ont déjà investi les lieux.
Après une longue période nécessaire à l'aménagement technique du cabinet flambant neuf, Brice ROLION et sa compagne et collaboratrice ont peaufiné l'esthétique des lieux d'accueil à leur goût, mais aussi pour le bien-être de chacun.
L'accueil favorable des patients a confirmé leurs bons choix.

Brice ROLION - Espace Mosaïque
87240 AMBAZAC - Tél. 05 55 56 56 56

Etude et analyse des bâtiments

Sébastien BRIONNAUD, 33 ans est titulaire d'une certification Amiante et Diagnostic Performances Energétiques, et il a choisi un retour au pays limousin après 7 ans de vie professionnelle parisienne.
Il a investi un dynamisme rapidement décelable à son contact, dans la création de sa propre entreprise d'étude et d'analyse des bâtiments, dans le cadre des lois sanitaires et énergétiques auxquelles sont assujettis les propriétaires, tant au niveau de la vente que de la location de leurs biens.

Sébastien BRIONNAUD - Les Courrières
87240 AMBAZAC - Tél. 05 55 56 22 15

Forage et sondage

Existant depuis 2001, **CMT**, installée à AMBAZAC en Avril 2008, est une société de forages et sondages études de sols de différents diamètres, qui emploie 9 salariés en CDI, et dont le gérant est Ludovic LEPETIT, razelaud d'origine.
Bénéficiant d'un agrément qualité donné par le BRGM, CMT, entreprise formatrice, développe son activité particulièrement en région limousin, et les forages axés vers la géothermie représentent une part essentielle des marchés, la recherche d'eau complétant les prestations proposées.

CMT - rue Gustave EIFFEL
ZI des Granges
87240 AMBAZAC
Tél. 05 55 71 09 13

Artisanat et Commerce

Artisan maçon

Christian AUTIER, artisan maçon expérimenté et ambazacois depuis dix ans, propose ses services pour la réalisation de tous travaux du bâtiment.
le goût que Christian AUTIER a toujours développé pour la taille et la pose de pierres l'a conduit à faire de la rénovation de bâtiments tels moulins, vieilles demeures, l'essentiel de son activité.
Enduits grattés, peintures façades, pose de plaques de plâtre, etc...entrent aussi dans l'éventail de ses compétences, acquises au sein d'une lignée familiale d'artisans du bâtiment.

Christian AUTIER - Lavaud - 87240 AMBAZAC – Tél. 05 55 39 98 19

Loisirs créatifs

Isabelle BESACIER et Clothilde MOREL ont su regrouper leur énergie et leurs compétences pour décliner sous l'enseigne « **LA MALLAÏDEES** », (phonétiquement la malle à idées), convivialité, état d'esprit, échanges de savoirs-faire, mots-clés qui augurent d'un sens relationnel certain.
Isabelle a choisi la mercerie créative, tout ce qui touche au tissu, et Clothilde a opté pour les loisirs créatifs, en favorisant notamment le recyclage des matières les plus diverses, et en proposant des arts d'autres pays.
Les deux micro-entreprises ainsi créées, distinctes mais complémentaires, offrent en fait tout le panel des articles pour travaux manuels traditionnels et créatifs.

LA MALLAÏDEES - 2, avenue Pasteur - 87240 AMBAZAC
Tél. 05 55 35 63 85

Esthétique à domicile

Sous **AULDRENE ESTHETIQUE**, c'est Auldrêne FAURISSOUX, esthéticienne depuis dix ans, qui propose le maquillage semi-permanent ainsi que toutes les prestations d'esthétique à domicile : soins du visage, du corps, épilations, maquillage etc...
Soucieuse de qualité et d'hygiène, Auldrêne utilise des produits à usage unique qui favorisent son activité tournée vers la beauté extérieure, essentielle à la quête de beauté et de sérénité intérieures.

AULDRENE ESTHETIQUE
Crossas - 87240 AMBAZAC - Tél. 06 86 18 74 67
«http://www.auldrene.fr»

Artiste décoration

Patricia SAMPAÏO, artiste libre créatrice de pots en terre, pratique la décoration au pinceau sur supports de toutes tailles et de toutes formes. Elle est une adepte de la peinture acrylique et d'une finition au vernis pour une conservation longue durée.
Son inspiration et sa créativité la guident vers des réalisations pour l'essentiel tournées vers l'agrément, l'embellissement intérieur-extérieur de l'habitat, et qui trouvent aussi une utilisation quotidienne par des objets à destinations multiples, tels pense-bête, porte-thermomètre...

Patricia SAMPAÏO - les Tuillières - 87240 AMBAZAC
Tél. 05 55 56 81 99 ou 06 79 10 26 06
sampaio.patricia@neuf.fr»

Artisanat et Commerce

Caviste

Nicolas FARGEOT est le repreneur du fonds commercial de **la Treille Provençale**, et son séjour sur le site de production du Domaine de Sainte-Croix n'est pas étranger à son désir d'installation.
Expérimenté dans le domaine du commerce, il a choisi de promouvoir le goût, les saveurs, en proposant au maximum un panel large de produits naturels dans leur conception.
L'offre de productions non industrielles va de pair avec des valeurs qu'il défend, basées sur une recherche permanente de qualité, tant gustative que relationnelle.

LA TREILLE PROVENÇALE
Espace Mosaïque
87240 AMBAZAC
Tél. 05 55 56 32 05

Banque

Dans le cadre de sa politique de nouveau concept d'Agences, la **Caisse d'Epargne d'Auvergne et du Limousin** a investi ses vastes locaux neufs de l'Espace Mosaïque et offre quatre pôles bancaires proposant Accueil, Conseil, Informations et libre-service.
Frédéric CHARBONNIER et son équipe sauront y conjuguer convivialité, professionnalisme et confidentialité, besoins non quantifiables mais Ô combien appréciés des clients.

CAISSE D'EPARGNE D'AUVERGNE ET DU LIMOUSIN - Espace Mosaïque
87240 AMBAZAC – Tél. 0820 892 841

Informatique

Francis Howard, installé depuis 2001 dans les Monts d'Ambazac, est un professionnel confirmé du domaine informatique qu'il décline sous toutes ses formes techniques. Il vous accueille aujourd'hui dans son bureau au cœur d'Ambazac où il propose de mettre à votre service ses compétences: réparations, maintenance, assistance, création de site Internet, connexion ADSL, etc.
Sa compagne Claire Boulanger, gérante de sa propre entreprise de vente de consommables informatiques en ligne (www.jettec-france.fr) est à même de répondre aux besoins matériels des particuliers autant que des professionnels.

Francis HOWARD – 2, rue Pasteur - 87240 AMBAZAC
Sur rendez-vous : Tél. 05 55 71 47 55
«http://WWW.BILING.COM»

Boucherie - Charcuterie - Traiteur - Boulangerie

La **SARL FURLAN**, dont le nom est ancré depuis quelques lustres à AMBAZAC, est à nouveau installée sans bruit aux commandes d'une entreprise artisanale boucherie-charcuterie-traiteur-boulangerie.
Louis le père, le créateur bien connu du commerce, est rejoint par Jérôme le fils, responsable du secteur Traiteur de la Maison qui l'a vu grandir, et à laquelle il souhaite ajouter son prénom.
Après des études évidemment liées à son nouveau choix d'activité, il vient de confirmer par son implication dans diverses manifestations locales, que son engagement professionnel est particulièrement tourné vers une prestation de qualité.
Tant par le respect du client qu'à celui de son métier, il saura suivre une route déjà balisée, mais dont l'itinéraire lui appartient désormais.

sarl FURLAN - 24, bis avenue de la Libération Tél. 05 55 56 60 73

PATRIMOINE

Paysage architectural de nos campagnes

Notre environnement présente nombre de particularités de valeur, à côté desquelles nous passon trop souvent sans les reconnaître.
« Vivre à Ambazac » a décidé de s'ouvrir à notre patrimoine.

Les sols anciens : la plupart des cours de maison ou de ferme étaient dallées. On retrouve ces types de sols plus ou moins préservés, sur les parvis des églises, autour des fontaines, dans les rues ou ruelles anciennes.

Les façades verdoyantes : traditionnellement, les façades des maisons ou des granges sont agrémentées d'une treille. On rencontre aussi un grand nombre de rosiers grimpants et souvent des glycines. Ces treilles ombragent un perron ou habillent un mur sans ouverture.

Haie traditionnelle : le buis pousse partout, comme le prunelier (épine noire), le noisetier, le sureau et d'autre essences comme l'érable champêtre. Alors que le houx est très présent dans nos campagnes, le charme ne sera visible qu'en dessous de 500 m d'altitude.

Le bois : le bois, abondant dans nos régions et d'un faible coût, était autrefois le matériau de prédilection pour la réalisation des clôtures, barrières ou portails. Souvent conçues par les paysans eux-mêmes, ces clôtures étaient généralement à claire-voie, en lattes de chêne ou de châtaignier.
De rustiques barrières fermaient les champs de culture. Les portails en bois étaient en principe réservés aux cours des fermes, des demeures et des châteaux.

La ferronnerie : les ferronneries observées sont souvent issues du travail d'un artisan local. Des modestes demeures aux parcs de châteaux les plus raffinés, le travail du fer est encore aujourd'hui bien perceptible. Des motif très sobres côtoient des ouvrages aux décors plus riches et plus complexes.

L'école de handball d'Ambazac récompensée de son travail par « un label Or »

Le 24 avril,en présence de Mme Maciejowski, maire, entourée de quelques conseillers municipaux, dont Mme Libert nouvelle adjointe aux associations sportives, de Mrs Biron et Servaud, conseillers généraux, d'Henri Normand et Franck Robert, respectivement président de la Ligue du Limousin et du comité 87 de handball, les bénévoles du HBCA ont reçu pour la première fois le label « or », promotion largement méritée au vu du travail effectué. Après avoir obtenu les différents autres labels (simple, bronze, argent), l'école de handball se voit récompensée par la FFHB de ses efforts, de la richesse de ses effectifs (49 enfants de moins de 9 et 11 ans), de la qualité de son accueil et de ses organisations, de la compétence des éducatrices et éducateurs. Le président, Marcel Michel a rappelé que cet honneur venait en grande partie de l'action conjuguée des éducatrices, Christelle Pouget et Françoise Paris. Il en profitait pour remercier la municipalité qui a pris en charge sans hésiter le pot entourant l'événement avec l'aide logistique des bénévoles du club. Il remerciait également tous les dirigeants des clubs récompensés ainsi que les élus de ces communes, son équipe de bénévoles et les divers partenaires financiers (municipalité, conseils régional et général, DDJS, sponsors ...).

Avant de partager un verre dans une ambiance des plus conviviales, le président remettait, au nom du HBCA, un bouquet à Mme le Maire ainsi qu'à Christelle et Françoise.

NB : *les jeunes filles et garçons de 6 à 11 ans, intéressés par la pratique du handball peuvent venir s'essayer à ce sport tous les vendredis soir à partir de 17h15 au gymnase de Muret.*

Le fan club de Maxou

Maxime MEDEREL a gravi tous les échelons de la hiérarchie cycliste en intégrant cette saison l'équipe pro tour du Crédit Agricole.

C'est le 9 janvier 2007 qu'un groupe de fidèles supporters a créé « LE FAN CLUB DE MAXOU » afin de l'encourager et le soutenir tout au long de ses courses.

Plus de 150 membres font déjà partie de l'équipe conviviale qui arbore banderoles, casquettes et autres gadgets à l'effigie de notre champion local !

Plusieurs déplacements se font en car, ce qui engendre une belle ambiance amicale dont tout sportif a besoin.

Deux déplacements en 2008 : à Argenteuil pour « Le Trophée des grimpeurs » ainsi qu'à Aurillac pour le Championnat de France.

Toute l'équipe participera à la réussite de l'étape de Paris-Corrèze le 6 août prochain.

COMPOSITION DU BUREAU :

Président : Michel SAZERAT
Vice président : Raymond DELHOUME
Secrétaire : Jean-Luc TEXIER
Secrétaire adjoint : Annie LEVÊQUE
Trésorier : Christian BAILEY
Trésorier adjoint : Hubert MISSOU

Contact pour adhésion et renseignements :
Jean-Luc TEXIER
Tél. 05 55 36 42 45

La soirée des arts martiaux

Organisée par l'Ambazac Judo Club le 26 avril, à la salle des fêtes d'Ambazac, cette soirée a réuni un public souvent connaisseur, mais néanmoins très impressionné par les démonstrations des différentes disciplines, d'abord par les enfants puis par les adultes. De la plus ancienne, le Viet Va Dao, dont les origines vietnamiennes remontent à 3000 ans avant Jésus-Christ, à la Boxe française ou Savate née au 19ème siècle, en passant par le Karaté (littéralement « main vide » ou « main nue »), importé de Chine où il existait au 3ème siècle avant notre ère, puis développé au Japon, le Kung Fu, art chinois né au 5ème siècle, l'Aïkido, né de la synthèse de plusieurs arts martiaux chinois au 19ème, le Judo, originaire du Japon au 19ème également, toutes ces disciplines fondées sur la souplesse (le symbole en est le roseau qui « plie mais ne rompt pas »), la rapidité, la connaissance des faiblesses de l'adversaire permettent souvent d'éviter le combat. L'utilisation des armes, sabres,couteaux, bâtons...ont rendu certaines démonstrations plus spectaculaires encore!

Merci donc à tous ces sportifs pour une soirée si riche en « rebondissements » !

Et avis aux amateurs !

Congrès départemental de l'anacr

Le 20 avril 2008, Elisabeth Maciejowski, maire et présidente de la Communauté de communes MAVAT, accueillait, à la salle des fêtes, le congrès départemental de l'ANACR.

L'Association Nationale des Anciens Combattants et Amis de la Résistance avait choisi Ambazac qui fut un haut lieu de la Résistance, pour tenir son congrès départemental. Près de 200 personnes ont assisté aux travaux.

Les 20 comités locaux, avec leur drapeau, étaient Ambazacois pour cette journée.

De nombreuses personnalités, civiles et militaires, élus locaux, départementaux, régionaux, la gendarmerie, les pompiers, la fanfare de St-Léonard, ont participé au succès de cette journée.

L'ANACR et la commune d'Ambazac très attachées à ce devoir de Mémoire, défendent et défendront sans relâche cet idéal et les valeurs de la Résistance. Rappelons que notre département, avec 1628 victimes, a payé un lourd tribut à la horde nazie et ses valets.

Le congrès départemental d'Ambazac a permis de ratifier les modifications des statuts approuvés lors du congrès national en octobre 2006 à Limoges, inchangés depuis la création de l'ANACR en 1954. Les rangs de l'association sont ainsi ouverts de plein droit aux Amis, du fait qu'ils possèdent la carte d'Amis de la Résistance et peuvent être élus présidents, secrétaires, trésoriers, sans avoir à porter le titre de « membre associé », ce qui vaut à un Ambazacois d'être élu premier vice-président départemental.

En fin de matinée, le cortège se rendait au monument aux Morts, fanfare et drapeaux en tête, pour un dépôt de gerbes à la mémoire des victimes du nazisme, ainsi qu'une remise de diplômes et insignes de porte-drapeau. Le congrès se terminait par un repas pris en commun, quelques « gnorles » et chansons clôturaient cette journée. Les « anciens » se remémoraient ces moments douloureux de leur jeunesse où ils étaient traqués par l'occupant nazi.

Inauguration de la nouvelle gendarmerie

Une gendarmerie est aussi et avant tout une enceinte militaire ; cette vue montre Mme Evelyne RATTE, Préfet de Région et de la Haute-Vienne, le Général Hervé DUFLOT, Commandant de Région de Gendarmerie du Limousin, le Colonel Daniel DUPONT, commandant le Groupement de Gendarmerie Départementale de la Haute-Vienne, M. Alain RODET, Député de la circonscription, M. Georges BIRON, Conseiller Général et Mme le Maire pendant le salut aux couleurs.

Il revient à Mme le Préfet de couper le ruban traditionnel, assistée par le Colonel DUPONT et sous le regard de Mme le Maire et de M. BIRON.

Les invités parcourent la rue desservant les 11 pavillons de fonction des gendarmes qui ont fleuri leur entrée apportant une touche personnelle à chaque façade.

On ne conçoit pas d'inauguration sans allocutions. Mme le Maire succède au Colonel DUPONT dans cet exercice avant de passer la parole à Mme le Préfet, représentant de l'Etat.

Histoire d'Ambazac : la gendarmerie

Son implantation à Ambazac

Sous l'Ancien Régime, le rôle tenu actuellement par la gendarmerie était dévolu à la maréchaussée, un corps de cavalerie chargé d'assurer la sécurité publique dans les provinces, sous l'autorité des maréchaux de France. A la Révolution, en 1791, l'ancienne maréchaussée prit le nom de gendarmerie. Les principes fondamentaux de son organisation furent posés par la loi du 28 germinal an VI (17 avril 1798) et par l'ordonnance royale du 29 octobre 1820.

La définition des missions dévolues à la gendarmerie par ces textes fondateurs ne variera guère jusqu'à aujourd'hui :

- *mission de police administrative :* le but n'est pas de réprimer mais de prévenir les troubles. Grâce au quadrillage du territoire par les brigades, la surveillance générale a pour objet de dissuader les délinquants et de constater l'ensemble des faits susceptibles de troubler l'ordre public. Les gendarmes doivent ainsi organiser des patrouilles et rédiger des rapports adressés à l'autorité administrative. Ils entretiennent des contacts réguliers avec la population dont ils décrivent l'état d'esprit à l'intention des représentants du gouvernement. Ils exercent une surveillance particulière sur certains lieux (cabarets) et à l'égard de certains individus, vagabonds, braconniers. La gendarmerie doit également maintenir ou rétablir l'ordre à l'occasion d'évènements qui génèrent des attroupements importants : foires, marchés, fêtes populaires…
- *mission de police judiciaire :* il s'agit alors de réprimer les faits délictueux qui n'ont pu être empêchés. Les gendarmes constatent les crimes et délits et dressent procès verbal ; ils reçoivent les plaintes et témoignages, citent les témoins à comparaître. Lorsqu'un mandat est délivré par l'autorité judiciaire, ils procèdent aux arrestations.

Sous la monarchie de juillet (1830-1848), les besoins ne cessent de croître avec l'établissement des premiers chemins de fer, l'ouverture de nombreuses routes, l'accroissement de la population et le développement de nouvelles agglomérations. Ainsi une loi du 10 avril 1843 établit 118 brigades nouvelles et pérennise 281 brigades temporaires ; l'effectif de l'Arme atteint alors 14.400 hommes. C'est dans ce contexte que le Préfet de la Haute-Vienne propose en 1844 l'établissement d'une brigade de gendarmerie à Ambazac ce qui implique de régler, au préalable, le problème du casernement. En effet, depuis la Révolution, et jusqu'en 1931, le casernement est à la charge du Département ; les gendarmes sont logés au siège de la brigade avec femme et enfants ce qui constitue une économie appréciable mais aussi une limitation à la liberté de mouvement et une contrainte forte, d'autant que les immeubles sont souvent insalubres et inadaptés.

Les conseillers municipaux d'Ambazac s'activèrent pour rechercher des immeubles susceptibles de convenir à l'installation d'une brigade à cheval. Finalement, l'administration retint un immeuble en centre bourg, la maison du Docteur Bouchaud dite aujourd'hui « ancienne gendarmerie » rue Jean-Baptiste Landon. A la demande du Préfet, le maire fut chargé de visiter les locaux et de surveiller la réalisation de diverses réparations et adaptations. Au terme du bail passé le 7 juillet 1847, l'ensemble immobilier devait être livré en octobre 1847. Il fallut attendre une décision ministérielle du 29 juillet 1850 pour que s'installe une brigade à cheval de 5 gendarmes commandés par le maréchal des logis Didier.

Peut-être les troubles qui agitèrent la campagne dans le prolongement des journées révolutionnaires parisiennes de février 1848 eurent-ils une influence sur la concrétisation de l'implantation d'une brigade à Ambazac. La relation par le maire d'Ambazac de évènements au cours desquels un fort parti de paysans attaqua le château de Bort mérite d'être citée : « à Bort, 200 à 250 individus, avec lesquels quelques femmes, armés de fusils, de faux, de haches etc… ont forcé la maison, l'ont parcourue dans tous les sens, ont brisé les meubles, bu tout le vin, mangé tout le pain, enlevé le sucre, le lard, toutes les provisions qui leur sont tombées sous la main, brisé des tuiles et arraché les girouettes. De là, la bande se grossissant des individus qu'elle trouvait sur la route, s'est dirigée au Mazeau, où le régisseur de M. de la Salvanie a mis à leur merci une barrique de vin et une trentaine de bouteilles de liqueur , les pillards ont tout épuisé, l'un d'eux est resté ivre mort dans la cour ».

Les historiens voient dans cette émeute paysanne de 1848 dans la région d'Ambazac une manifestation de la misère profonde du peuple et la persistance de formes archaïques d'agitation dans les campagnes liée au souvenir de l'époque révolutionnaire de 1789 et à la permanence d'un sentiment profond d'hostilité à l'encontre de la noblesse et de ses symboles.

En 1853 c'est plutôt la modernité qui se manifeste à Ambazac avec le chantier de construction de la ligne de chemin de fer Paris Limoges. Les ouvrages considérables à réaliser nécessitent la présence d'une main-d'œuvre nombreuse de plusieurs centaines d'ouvriers souvent jeunes, étrangers et célibataires.

Les autorités, malgré la présence d'une brigade de gendarmerie sur place, jugent nécessaire de renforcer les moyens de maintien de l'ordre en créant un poste de commissaire cantonal destiné à faire face aux débordements éventuels d'une population ouvrière potentiellement turbulente. Malgré l'achèvement des travaux de chemin de fer, le commissaire resta en place jusqu'en 1863 au grand mécontentement de la municipalité qui assurait sa rémunération. En 1871 l'effectif est réduit d'une unité ; il restera à cinq gendarmes jusqu'en 1936 deux ans après que la brigade soit devenue « à pied ».

Au tournant du XX^{ème} siècle, la brigade de gendarmerie est toujours casernée dans la maison Bouchaud malgré les conditions de confort que l'on peut imaginer relativement précaires. Il fallut attendre les années 1930 pour que la situation bouge. En effet, le bail de l'immeuble de la gendarmerie arrivant à expiration le 31 décembre 1929 sans espoir de renouvellement, des recherches furent entreprises en septembre 1928 pour trouver de nouveaux locaux. Rapidement, face à l'absence d'immeuble adapté vacant, il fallut envisager la construction d'un casernement sur un terrain appartenant à la veuve de Théodore Haviland en bordure de l'actuelle rue Gay-Lussac. Le projet de construction est prêt en janvier 1929 et prévoit un bâtiment de 21,80 m de façade sur 11 de largeur, implanté en retrait de 2 mètres par rapport à la route avec une cour de 250 m², le surplus de la parcelle étant occupé par les jardins « réglementaires ». Le détail de la construction fait apparaître : un sous-sol avec 5 caves-bûchers, buanderie, salle de douches, 2 chambres de sûreté et 2 WC ; rez-de-chaussée avec logement de 4 pièces pour le brigadier, logement de 3 pièces pour un gendarme et bureau de la brigade ; 1er étage : 9 pièces soit 3 logements de 3 pièces : 2ème étage : greniers et chambre de discipline. Le chantier est adjugé le 8 février 1930 à l'entreprise Courivaud de Bellac qui le termine en avril 1931 pour un montant définitif arrêté à 259.845 francs.

Le développement de la population du secteur d'intervention de la brigade, la modification des conditions de travail entraînèrent une augmentation progressive des effectifs atteignant une dizaine de personnes et une inadaptation de plus en plus flagrante des locaux. C'est ainsi que certains gendarmes et leurs familles furent logés dans un immeuble loué à l'office HLM, situé à proximité immédiate de la gendarmerie.

A l'aube du XXI^{ème} siècle les choses ne pouvaient plus rester en l'état et Ambazac fut inclus dans une vaste programmation de construction de gendarmeries.
Sa mise en œuvre supposait l'accord de la municipalité qui devrait assumer la maîtrise d'ouvrage de l'opération, les futurs loyers payés par l'Etat couvrant les frais financiers engagés. Le lent cheminement administratif du dossier s'étira de 2002 à 2005 année où la Direction Nationale de la Gendarmerie accepta définitivement le programme. Les travaux de construction des locaux de service et de 11 logements de fonction sur un terrain acquis en bordure de la route de la Crouzille s'échelonnèrent sur une vingtaine de mois et le 15 mars 2008 les gendarmes purent commencer à déménager et intégrer leurs nouveaux locaux.

B. BERNABEN

Inauguration de la nouvelle gendarmerie

Une gendarmerie est aussi et avant tout une enceinte militaire ; cette vue montre Mme Evelyne RATTE, Préfet de Région et de la Haute-Vienne, le Général Hervé DUFLOT, Commandant de Région de Gendarmerie du Limousin, le Colonel Daniel DUPONT, commandant le Groupement de Gendarmerie Départementale de la Haute-Vienne, M. Alain RODET, Député de la circonscription, M. Georges BIRON, Conseiller Général et Mme le Maire pendant le salut aux couleurs.

Il revient à Mme le Préfet de couper le ruban traditionnel, assistée par le Colonel DUPONT et sous le regard de Mme le Maire et de M. BIRON.

Les invités parcourent la rue desservant les 11 pavillons de fonction des gendarmes qui ont fleuri leur entrée apportant une touche personnelle à chaque façade.

On ne conçoit pas d'inauguration sans allocutions. Mme le Maire succède au Colonel DUPONT dans cet exercice avant de passer la parole à Mme le Préfet, représentant de l'Etat.

4 JUILLET 2008

La cérémonie d'inauguration se poursuit par une visite attentive et néanmoins souriante des locaux de service de la gendarmerie.

Le Lieutenant REVEIL, Commandant de la Brigade d'Ambazac, fait les honneurs de son logement personnel à Mme le Préfet, en présence de Mme le Maire et de Mme Véronique SCELLES, architecte, maître d'œuvre de l'opération.

Vue partielle des invités, rassemblés dans la cour de service de la caserne, pendant les allocutions.

La gendarmerie d'Ambazac en quelques chiffres

350 m² de locaux de Service et technique
1262 m² pour les 11 logements de fonctions et garages
400 m² de cour de service
21 lots et presque autant d'entreprises
19 mois de chantier
2 418 000 € de coût travaux
336 000 € de subvention d'Etat
45 000 € de subvention du Conseil Général
121 470 € de loyer annuel payé par l'Etat

Brèves

Maison de la pêche

Fidèles aux habitudes prises il y a 20 ans, les pêcheurs d'Eckental rendaient visite à leurs homologues Ambazacois durant le week-end de Pentecôte. Au programme : parties de pêche, repas de pêche, débats de pêche et découverte de la Maison de la pêche sise au Petit Jonas et fraîchement réhabilitée par les tenants de la cause halieutique qui prouvaient ainsi leur égale capacité à manier le pinceau ou la canne à mouche. Après plusieurs mois d'efforts consentis par nos hommes, les locaux étaient enfin présentables aux invités.

Lors de cette inauguration, les échanges de cadeaux et de récompenses ont donné lieu à de fières accolades, aussitôt suivies par la dégustation des produits apportés par les visiteurs.

Les voleurs de temps

A l'occasion de leur dernière édition le 11 mai, la course nature les « Gendarmes et les Voleurs de Temps » ainsi que les manifestations périphériques ont connu leur habituel succès populaire. Plus de 10.000 passionnés de nature et de sport venus de la France entière et des pays voisins ont fréquenté Ambazac et les sous-bois environnants, se promettant de revenir l'année prochaine.

Broc'amb

La 12ème édition de la Broc'Amb a été un véritable succès. Cette manifestation portée par l'Office de Tourisme des Monts d'Ambazac et Val du Taurion avec la collaboration du Handball Club d'Ambazac a accueilli 360 exposants amateurs et professionnels sur 2,3 km de stands. Les visiteurs très nombreux, ont pu, malgré le temps incertain, faire de bonnes affaires et profiter d'une ambiance familiale et chaleureuse. Cet évènement devenu le premier du département, attire d'année en année, de plus en plus de chineurs ou de simples promeneurs à l'affût de bonnes affaires.

Merci à tous ceux qui font de cette journée une réussite évènementielle.

Médaillés communaux

En ce début d'année 2008, les agents municipaux ont fait une large moisson de médailles d'honneur communales remises au cours d'une petite cérémonie réunissant élus et personnels:
médaille d'argent pour 25 ans de service à M. Dominique BAILE, cuisinier au restaurant scolaire ; à Mme Michèle BEILLOT, « maman » de générations d'enfants de l'école maternelle Charles-Perrault et à M. Jean-Claude BONNEAU, adjoint technique principal de 1ère classe affecté aux travaux immobiliers et en particulier à la maçonnerie.
Médaille de vermeil à M. Jean-Luc ROUX pour 30 années passées à divers postes au sein des services techniques municipaux.
Mme le Maire clôturait cette petite cérémonie par un moment d'émotion en souhaitant une longue et heureuse retraite à quatre agents amenés à faire valoir leurs droits à la retraite : Mme Monique CHAPELOT, Mme Colette DESSET, Melle Danièle GENIR et M. Roland DESCHAMPS.

Visite Municipale

Les conseillers municipaux élus en mars (nouveaux et anciens) ont participé à une visite de nombreux équipements publics gérés soit par la commune, soit par des associations ou la Communauté de communes. Cette riche promenade guidée et commentée les a conduits successivement dans les services de la mairie, au centre opérationnel du service des eaux, à la station d'épuration du moulin Mazaud, à l'unité de traitement des eaux du Gerbassou, à la déchèterie ; après une halte réparatrice à l'Accueil de Loisirs et au restaurant scolaire, la visite a repris au PIMMS de la gare, au Centre d'Animation, au multi-accueil « Les Galopins » *(photo)* pour se terminer au domaine de Muret.

Comité des fêtes

Naissance du Comité des Fêtes :
Le 25 avril 2008 a vu la renaissance d'un nouveau Comité des Fêtes qui à salué avec panache l'arrivée du Printemps avec la venue de Sophie VOUZELAUD, 1ère dauphine de Miss France 2007.

Le nouveau bureau du Comité se compose ainsi :

Président : J. CHALANGEAS
Secrétaire : J. MASSIAS-DESENFANT
Trésorière : M. Th. PEYRONNAUD

Etat-civil

Naissances

GAUTHIER Océane	05-01-2008
DELLIER Clément	11-01-2008
COURSELAUD Célien	11-01-2008
CHATEAU Apolline	13-01-2008
LAVENIR Lorenzo	14-01-2008
REYNAUD Anna	18-01-2008
FILLOUX Thomas	25-01-2008
REDOUX Mael	27-01-2008
LOPEZ Timéo	28-01-2008
GOURCEROL Zoé	15-02-2008
TREGAN Ethan	16-02-2008
BRUN - GARCIA Luka	28-02-2008
BOUQUET Axel	01-03-2008
MARTIN Enora	07-03-2008
LUET Julien	09-03-2008
VERGNAUD Solène	18-03-2008
BERTRAND Mathys	27-03-2008
TIM-FAURE Sothaïlan	28-03-2008
ALGARDY Alec	05-04-2008
GOURCEROL Emma	15-04-2008
RAINELLI Aaron	16-04-2008
LIMA Laurine	16-04-2008
GOURAUD Loïk	19-04-2008
MICHEL Olivier	28-04-2008
COUQUET Eliott	06-05-2008
LEROY Eva	23-05-2008
CHAMPBERTAULD Eudes	18-05-2008
BOUKERROUCHE Abdelkader	28-05-2008
GIROIR Constance	31-05-2008
FAUCHER Evan	04-06-2008
BERTHEREAU Marion	07-06-2008
BOUSSUGE Léa	08-06-2008
FRANCO Thaïs	10-06-2008
CAGNY Chloé	16-06-2008

Décès

GAULTIER Aline	12-01-2008
FASSEL Augustine	19-01-2008
NOUHAUD Marie	28-01-2008
CHALEIX Marie Hélène	30-01-2008
TOURAINE Marguerite	31-01-2008
DEBIAS Lucette	31-01-2008
GIRARD Hélène	04-02-2008
LOIRAUD Albert	11-02-2008
BEAURE Paulette	11-02-2008
MIGAUD Marie Rose	11-02-2008
ROY Antoinette	12-02-2008
SIMONNET Bernard	13-02-2008
MAZABRAUD Denise	18-02-2008
ROUVELAUD Albert	19-02-2008
LACHENY Jean	26-02-2008
RUNEL Simonne	28-02-2008
LAURENSON Jeanne	20-02-2008
JAUFFRE Suzanne	05-03-2008
DELCROIX Jean-Marc	30-03-2008
RESUS Roger	05-04-2008
LE PISSART Pierre	15-04-2008
GANDOIS André	19-04-2008
BRUN Ernest	02-05-2008
POUTARAUD Angèle	09-05-2008
LEGOUTIERE Olivier	10-05-2008
ROYER Noémie	12-05-2008
FONDANECHE Marcelle	25-05-2008
BAUVY Suzanne	20-05-2008
BOMBEAU Louise	15-05-2008
VIGON Jean Louis	19-05-2008
GROFF Georges	31-05-2008
HÉBRAS Odette	28-06-2008

Cette prise de vue a été réalisée dans les années 1970

Mariages

AUTIER Christian et **MOROGE** Lucienne	21-03-2008
PEIX Gérard et **CARRIAT** Arlette	19-04-2008
LUSSAT Frédéric et **BAYRAND** Frédérique	10-05-2008
POUYADE Bernard et **MCHIN** Fatima	31-05-2008
GROSSET Pascal et **PAGE** Nadia	07-06-2008
LAFARGE Benoît et **MOURY** Caroline	07-06-2008
LAMONTAGNE Nicolas et **SIMBELIE** Karen	14-06-2008
ALLOUIS Franck et **DEPRET** Evelyne	21-06-2008

Dernières nouvelles

Le Gerbassou

Cette année encore, Lou Gerbassou a proposé gracieusement une animation qui a rassemblé environ 200 spectateurs sur la place de la Mairie. Une soirée fort appréciée, merci Lou Gerbassou.

Feu d'artifice au plan d'eau

Pour la 2ème année consécutive, l'ACAMA s'est mobilisée pour organiser une gigantesque soirée festive au plan d'eau de Jonas : restauration, bal, animations ... tout était mis en œuvre pour la réussite d'une grande soirée populaire couronnée par un superbe feu d'artifice.

Espace réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale

Ensemble pour Ambazac

Les membres de la liste « Ensemble pour Ambazac » tiennent à remercier toutes les électrices et tous les électeurs qui leur ont témoigné leur confiance en leur apportant leurs suffrages lors des élections municipales du 9 mars 2008.

Qu'ils soient assurés que nous essaierons de défendre au mieux, dans le respect des résultats du scrutin et des règles démocratiques, les idées que nous avions avancées.

C'est donc avec une attitude positive, responsable que nous participerons aux travaux du Conseil Municipal pendant les six ans à venir.

C'est ainsi que nous nous sommes investis, malgré notre faible représentativité (4 membres sur 27) dans les huit commissions instituées par l'Assemblée Communale.

Dans cette optique, nous ne pouvons que nous satisfaire et nous réjouir d'une des premières décisions du Conseil Municipal, prise à l'unanimité lors de la séance du 28 avril qui a entériné la titularisation compter du 1er juin 2008 d'un personnel en contrat renouvelable depuis de nombreuses années.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de nos actions.

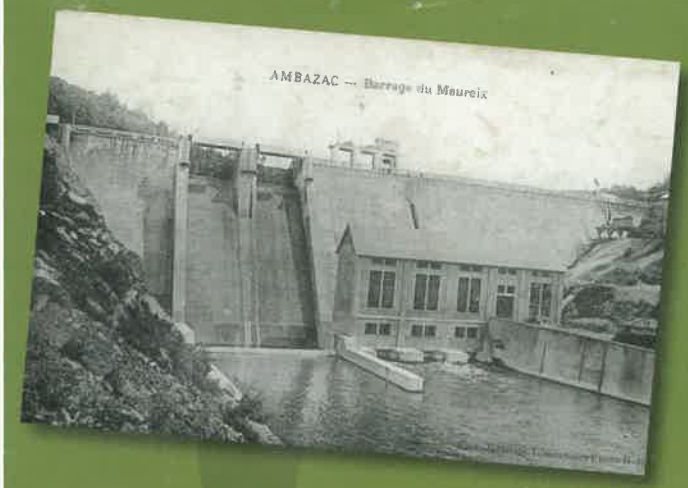

Cette vue aval du barrage est contemporaine de sa création au début des années 1930. Le Maureix est une impressionnante muraille de 40 mètres de haut pour une longueur en crête de 166 mètres et une largeur à la base de 32 mètres.

Cette vue des années 1950 montre les 3 prises d'eau qui conduisent jusqu'à 48 m³ par seconde aux turbines installées dans l'usine accolée au barrage. Le Maureix produit en moyenne annuelle de l'ordre de 39,5 Gwh d'électricité.

La vidange complète d'un barrage est un événement rare qui permet de redécouvrir les sites engloutis. La dernière du barrage du Maureix, sur le Taurion, aux confins des communes de Saint-Laurent-les-Eglises, Saint-Martin-Terressus et d'Ambazac, remontait à 1987.

A gauche de la photo, on aperçoit le nouvel évacuateur de crue créé pour sécuriser le fonctionnement du barrage. L'installation d'un nouveau groupe de production utilisant le débit réservé est aussi prévue au programme des travaux.

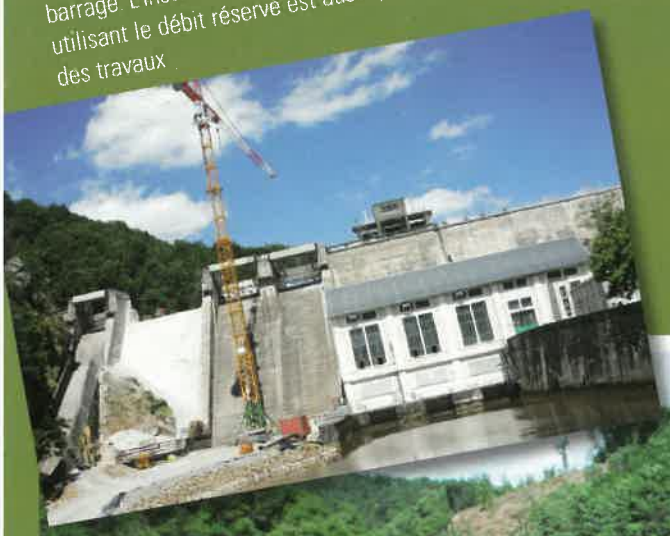

A l'amont du barrage, une membrane de PVC sera posée pour renforcer l'étanchéité de l'ouvrage. On aperçoit ici le batardeau établi à l'avant pour réaliser un assec complet pendant les travaux.

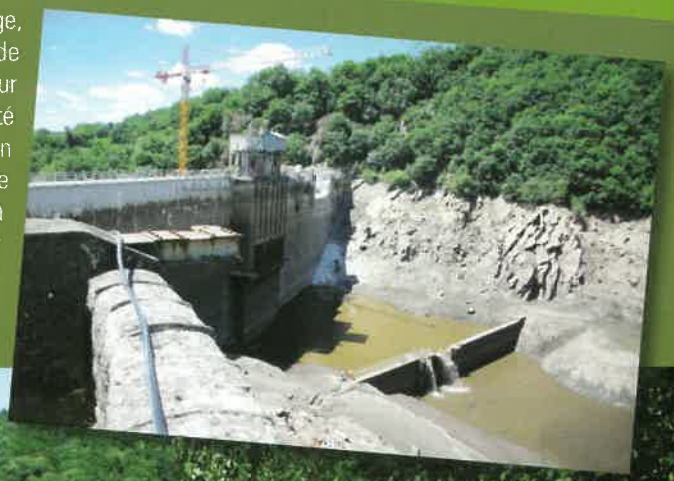

Le Maureix à pied sec

La vidange permet de retrouver les 16 kilomètres du cours du Taurion engloutis lors de la construction du barrage. Pour des raisons de sécurité, il est interdit de s'aventurer dans les zones dénoyées couvertes par endroits d'épaisses couches de vase.